



FORMULAIRE DE DEMANDE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ABATTAGE D'ARBRES

ABATTAGE D'ARBRES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

Sur l'ensemble du territoire de la Ville Châteauguay, l'abattage d'arbres est prohibé, à moins d'obtenir un certificat d'autorisation à cet effet.

EMPLACEMENT DE LA COUPE

Adresse :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom :

Adresse :

Ville :

Province. :

Code postal :

Tél. :

Courriel :

LOCALISATION ET IDENTIFICATION DE L'ARBRE À COUPER

Nombre d'arbres à abattre :

Type d'arbre :

Localisation :

cour avant

cour latérale gauche

cour latérale droite

cour arrière

L'abattage d'un arbre peut être autorisé uniquement à la condition à ce que chacun des arbres abattus soit remplacés suivant les dispositions de la réglementation municipale en vigueur (certaines exceptions s'appliquent).

Schéma localisant l'arbre ou les arbres à abattre :

À ce titre, veuillez localiser sur le croquis ci-dessous, la position de(s) l'arbre(s) de remplacement.

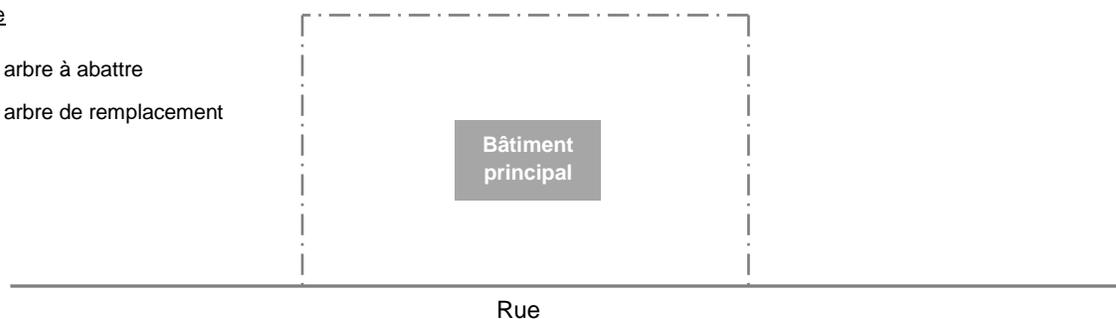
Légende



arbre à abattre



arbre de remplacement



Type d'arbre de remplacement :

DÉCLARATION

Le soussigné déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets et s'engage à ne pas abattre aucun arbre sans avoir préalablement obtenu le certificat d'autorisation à cet effet. Il s'engage également à remplacer l'arbre abattu, le cas échéant, selon les dispositions de la réglementation et du certificat d'autorisation. Le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas une autorisation d'abattre un arbre.

Signature : _____ Date : _____ AAAA / MM / JJ

Dimensions minimales d'un arbre à la plantation – (RG. Z-3001, art.10.1.2.3)

Tout arbre dont la plantation ou la conservation est requise en vertu du règlement doit respecter les dimensions minimales suivantes :

- a) hauteur minimale requise à la plantation :
 - i) 2,5 mètres pour un feuillu;
 - ii) 1,75 mètre pour un conifère;
- b) diamètre minimal requis à la plantation :
 - iii) 0,05 mètre mesuré à 0,30 mètre au-dessus du niveau du sol adjacent pour un feuillu.